

# La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°413 / SEPTEMBRE 2017

# Oui!

Les élèves  
ont leur mot  
à dire !

ISSN : 0293-0232 / 2,28€



LYCÉE

Comment faire pour  
repasser son bac ?

ENTRÉE AU CP

Dur dur pour les parents  
de rester à la grille !

## SOMMAIRE

5 Instantanés  
10 Nos coups de cœur

### 13 Dossier **Oui !**

Les élèves ont leur mot à dire !

### 21 En pratique

**ORIENTATION** • Travailler la terre, le régal du céramiste !

**SANTÉ** • Migraine. Comment éviter les crises ?

**PSYCHO** • Entrée en CP. Maintenir le dialogue avec l'école

**ÉDUCATION** • Repasser son bac : de nouveaux droits

### 26 Décryptage

Les aides à la scolarité

### 28 Regards croisés

FRANÇOIS TADDEI / ANDRÉ TRICOT  
Les neurosciences vont-elles révolutionner la pédagogie ?

### 30 Initiative

Des parents mobilisés contre la vaisselle en plastique

### 32 Nos actions

34 Portrait  
Mathias Triballeau

# édito

## À la rentrée, gardons le rythme

“ Le mois de septembre annonce la rentrée scolaire pour 12 millions d'élèves. Cette année, un quart des élèves de primaire n'auront plus que 4 jours d'école par semaine, alors que leurs camarades bénéficieront d'une matinée supplémentaire. Les rythmes des enfants ne se jouent pas qu'à l'école mais cette réforme était pensée pour eux, pour leur réussite et non en fonction des emplois du temps des adultes. Le combat continue pour un calendrier annuel respectueux de leur rythme. Et dès maintenant, préparons les élections des représentants de parents, moment démocratique ouvert à tous les parents d'élèves. Bonne rentrée militante à toutes et à tous.”



LILIANA MOYANO  
Présidente de la FCPE

**Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)** IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

**RÉDACTION**  
Directrice de la publication et de la rédaction : Liliana Moyano • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : CITIZENPRESS • Réalisation : Alliance

Partenaires Graphiques • Rédacteurs : Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri, Dante Sanjurjo • Infographie : David Lory • Crédits photos : iStock, Photo p.3 : Xavier Pierre.

**PUBLICITÉ**  
Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • www.mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy • Directeur commercial : Vivian Favro

**IMPRESSION**  
Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 26, avenue Charles Bedaux BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1

**CPPAP** : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 87 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.



Restons connectés !



Rendez-vous sur le site [fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

Pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



[fcpe\\_nationale](http://fcpe_nationale)



[fcpe.nationale](http://fcpe.nationale)



Des questions ?  
Écrivez-nous

[fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

Pages spéciales départementales : 03 ; 14 ; 16 ; 19 ; 21 ; 23 ; 30 ; 34 ; 37 ; 38 ; 40 ; 42 ; 45 ; 60 ; 63 ; 69 ; 79 ; 80 ; 85 ; 87 ; 92 ; 95.

Encarts publicitaires jetés : Disney Hachette presse et ADL partner.

# Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

## SUPÉRIEUR

### Un dispositif pour aider les bacheliers



Septembre s'affiche sur le calendrier, et votre enfant tout juste bachelier n'a toujours pas de place dans l'enseignement supérieur ? Le dispositif SOS inscriptions, lancé par l'Unef, le syndicat étudiant, la FCPE et l'UNL, le syndicat lycéen, peut sans doute les aider. Objectif : ne plus laisser sur le carreau les élèves qui se retrouvent sans formation ou avec une orientation subie à l'issue du tirage au sort de la plateforme Admission post-bac. Trois possibilités de prise de contact : le site [sos-inscription.fr](http://sos-inscription.fr), le numéro vert 0 806 079 069, ou les permanences mises en place sur le territoire.

## ENGAGEMENT

### LE SERVICE CIVIQUE SÉDUIT

En 2016, 92 000 jeunes ont réalisé une mission de service civique, contre 53 000 en 2015.

Un succès qui atteste de la volonté des 16-25 ans à s'engager au service d'une mission d'intérêt général. Indemnisés 580 € net par mois, les volontaires peuvent réaliser leur service en France ou à l'étranger entre 6 et 12 mois, sans condition de diplôme. Plus d'infos : [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr).



## CAMPAGNE

### Des cantines bio, j'en veux !

**A** en croire certains, restauration collective et produits bios ne peuvent pas faire bon ménage. Trop cher, trop compliqué logiquement, les arguments pour organiser la résistance ne manquent pas. Pourtant, 89 % des parents souhaitent aujourd'hui plus d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines selon le tout dernier sondage de l'agence Bio.

#### Égal accès des enfants

C'est pourquoi en partenariat avec Agir pour l'Environnement et la FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique), la FCPE se mobilise à nouveau en cette rentrée pour encourager les élus des collectivités territoriales à introduire des produits bio et locaux dans les restaurants scolaires. « C'est d'abord une question de justice sociale et de santé, insiste Mathias Chaplain, coordinateur de la campagne « Des cantines bio, j'en veux ». Assurer l'égal accès des enfants à une nourriture

saine et de haute qualité gustative et nutritionnelle devrait être une priorité ». Pour accélérer le mouvement, une nouvelle pétition sera lancée sur la plateforme [www.macantine.bio](http://www.macantine.bio), l'idée étant de faire tomber les principales idées reçues qui circulent depuis trop longtemps. Exemple : pour approvisionner les restaurants scolaires en bio, il ne sera pas nécessaire d'importer, car pour produire en quantités suffisantes, il suffirait de 400 000 hectares de terres agricoles supplémentaires en bio, sur les 29 millions que compte la France.

Pour agir, quelques clics suffisent : se connecter à la plateforme en ligne ; renseigner son code postal ; envoyer. Un mail sera automatiquement adressé aux maires, présidents de département et de région !



#### EN SAVOIR PLUS :

[Internet fcpe.asso.fr](http://internet.fcpe.asso.fr) ;  
[agencebio.org](http://agencebio.org) ; [unplusbio.org](http://unplusbio.org) ;  
[generations-futures.fr](http://generations-futures.fr) ;  
[agirpourenvironnement.org](http://agirpourenvironnement.org) ;  
[fnab.org](http://fnab.org).



On en parle !

1.

**ANNÉE**

**FRANCE-COLOMBIE**

Plus de 250 événements sont organisés jusqu'en décembre pour célébrer l'amitié qui lie la France à la Colombie. Concerts, expositions, théâtre, danse, photographie, sport, gastronomie... la rencontre revêtira toutes les formes. [anneefrancecolombie.com](http://anneefrancecolombie.com)



2.

**PREMIER EMPLOI**

Votre enfant a moins de 28 ans, est boursier ou apprenti disposant de faibles ressources et a obtenu un CAP, un bac professionnel ou technologique, ou un brevet professionnel en juin dernier ? Il est encore temps de remplir un formulaire en ligne sur [education.gouv.fr/arpe](http://education.gouv.fr/arpe) pour qu'il bénéficie d'une aide financière pour rechercher son premier emploi. En tout, 200 € par mois versés pendant 4 mois.

3.

**LE MUSÉE D'ARTS DE NANTES RÉNOVÉ**

Inauguré le 23 juin, le musée d'arts de Nantes a rouvert ses portes au public après d'importants travaux. Il présente un parcours de 900 œuvres, de l'art ancien à l'art contemporain, ainsi qu'une programmation culturelle accessible à tous.



WEB

## LA FCPE MODERNISE SON SITE POUR LES PARENTS

Des actualités éducatives commentées par la FCPE, des conseils aux parents, des campagnes clés en main pour s'impliquer davantage pour l'école... Le site internet de la FCPE fait peau neuve en cette nouvelle rentrée scolaire. Avec un grand dessein : convaincre l'ensemble des parents d'élèves de s'engager pour l'école publique et la réussite de tous. Mais aussi avec la ferme intention de jouer à plein son rôle d'association d'utilité publique

en répondant à toutes les questions que se posent les parents au quotidien sur la scolarité : comment bien accompagner son enfant pour son entrée en CP, quels sont les droits des parents dans l'enceinte de l'école, à qui s'adresser pour bénéficier d'une aide financière... Bon à savoir également : dans leur espace adhérent, les abonnés à la Revue des Parents retrouveront le dernier numéro pour une lecture sur mobile ou sur tablette !

PRIMAIRE

## Rythmes scolaires : marche arrière toute !

Le 27 juin a été publié le décret permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de classe sur 4 jours. Le nouveau texte, promis pendant la campagne présidentielle, permet au directeur académique des services de l'Éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'une intercommunalité et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire, le cadre commun restant le décret Peillon. Dès que le projet a été présenté en Conseil supérieur de l'éducation, la FCPE a dénoncé cette marche arrière précipitée et ses conséquences préjudiciables : rupture d'égalité sur le territoire, non-respect des besoins des enfants, dégradation de leurs conditions d'apprentissage.



**EN SAVOIR PLUS :**  
Plus d'articles sur [fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)



70%

**DES 15-24 ANS** fréquentent les bibliothèques publiques.

84,4%

**DES EFFECTIFS** en élémentaire sont scolarisés dans le public.

**LE JOUR de la NUIT**

14 OCT. 2017  
9ème édition

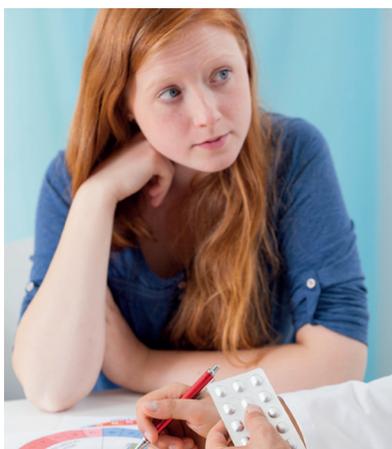
ÉTEIGNONS LES LUMIÈRES  
RALLUMONS LES ÉTOILES !

**POLLUTION**

**LE JOUR DE LA NUIT**

Au programme du 14 octobre 2017 : éteindre les lumières et rallumer les étoiles ! Pour la 9<sup>e</sup> année, le grand public sera sensibilisé à la pollution lumineuse avec plus de 500 manifestations gratuites organisées : extinctions de l'éclairage public et de monuments emblématiques, sorties nature, observations du ciel étoilé, ciné-débats... Toutes les infos sur [jourdela nuit.fr](http://jourdela nuit.fr)

# Première consultation gynécologique : l'aider à dédramatiser



et favoriser le dialogue des adolescentes avec les professionnels, l'association Sparadrap a réalisé, avec les soutiens de l'association Adosen prévention santé MGEN et de l'Inpes, une brochure illustrée de 20 pages très complète.

## Confidentialité

Le livret, qui s'adresse directement aux jeunes filles de 14 à 20 ans, décrit le déroulement d'un rendez-vous. Il informe par ailleurs sur le respect de la confidentialité et sur le fait qu'en dehors de circonstances précises (douleurs, symptômes ou souhait de la jeune fille) l'examen gynécologique n'est pas nécessaire lors de la première consultation. Conçu pour préparer au mieux les jeunes filles et les aider à établir une relation de confiance qui facilitera un meilleur suivi gynécologique, le document entend rassurer, sans banaliser ni sous-estimer leurs difficultés à aborder des sujets intimes avec un professionnel, à se dénuder et à se faire examiner. Le guide est téléchargeable en ligne gratuitement sur [sparadrap.org/gyneco](http://sparadrap.org/gyneco) ou [inpes.sante publiquefrance.fr](http://inpes.sante publiquefrance.fr).

**A**llez consulter un gynécologue pour la première fois est souvent source d'interrogations, voire de stress chez les adolescentes. « Il paraît que l'examen médical fait super mal », « Est-ce que je suis obligée d'en parler à mes parents ? », « Faut-il choisir un médecin homme ou femme ? »... Autant de questions qui les taraudent et qui ne sont pas faciles à aborder. Pour dédramatiser cette visite

## SOLIDARITÉ

### Un livret pour expliquer la situation des enfants migrants

Parce que la différence fait peur, beaucoup d'idées fausses circulent sur les migrants : « Ils viennent en France pour se faire soigner », « Ils étaient tous pauvres dans leur pays », « Ils ne peuvent pas aller à l'école car ils ne parlent pas notre langue »... Pour combattre tous ces clichés et rappeler que le droit à l'éducation est un droit universel, bien trop souvent bafoué, Solidarité laïque, le Snuipp-FSU et la FCPE réalisent un livret sur le sujet, bientôt disponible. A travers des témoignages, des explications sur les dispositifs d'accueil à l'école, des informations sur la situation des mineurs étrangers isolés, il s'agira de faire valoir les droits fondamentaux (santé, logement, éducation) de chacun d'entre eux. Demande par mail à [fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

## MÉDIAS

### Des journalistes exilés à la rencontre des lycéens

**Quoi de plus pertinent pour faire comprendre aux jeunes ce qu'est la liberté de la presse** que de les confronter à ceux qui en ont été privés ? C'est ce qu'a entrepris la Maison des journalistes (MDJ), avec l'opération Renvoyé spécial, qu'elle mène depuis 2006 en collaboration avec le CLEMI (centre pour l'éducation aux médias et à l'information). L'idée ? Créer la rencontre entre des journalistes exilés et des jeunes lycéens pour parler de leur expérience et les sensibiliser à la cause de la liberté de la presse et de la défense des démocraties. Ces entretiens sont organisés chaque année entre novembre et mai, et souvent intenses en émotions. Pour préparer au mieux la venue en classe de ces réfugiés politiques, le CLEMI donne de nombreux conseils sur son site.

**+ EN SAVOIR PLUS :**  
Internet Inscriptions ouvertes jusqu'au 6 octobre sur [clemi.fr](http://clemi.fr)

# Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...  
des idées **pour toute la famille** !



## EXPOSITION

### NOUS ET LES AUTRES

Pour sa première exposition temporaire, le Musée de l'Homme a choisi un sujet de société sensible : le racisme. Grâce à une scénographie immersive et surprenante, le visiteur comprend les mécanismes qui conduisent au rejet des « autres ». Jusqu'au 18 janvier 2018.

## DOCUMENTAIRE

### Cancre ?

A l'école, ils n'ont jamais trouvé leur place et l'institution scolaire n'a jamais su quoi faire d'eux. Réjane Varrød est partie à la rencontre de six anciens « cancre », dont l'acteur Bernard Campan, le chef cuisinier étoilé Thierry Marx ou encore le journaliste Jean-Michel Apathie. Des confidences qui disent la souffrance mais aussi l'espoir. A ne pas manquer ce mois-ci sur France 3 régions.



## ÉVÈNEMENT

### SMMILE, LE VEGAN POP FESTIVAL

Concert et dj sets, débats, dégustations, projections au parc de la Villette... Du 15 au 17 septembre, Smmile fera découvrir la culture végane à tous. Pour cette 2<sup>e</sup> édition aussi, un mini-festival sera proposé aux kids avec des ateliers d'éveil à la danse et à la musique ; d'autres pour construire son propre jardin suspendu ou faire ses premières boutures.



[smmmilefestival.com](http://smmmilefestival.com)

## ASSISES

### La littérature jeunesse à l'honneur

Pour rendre la littérature jeunesse plus visible, le groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition, présidé par l'éditeur Thierry Magnier, a décidé de l'organisation des premières Assises de la littérature jeunesse. Ouvertes à tous – libraires, bibliothécaires, éditeurs, enseignants et grand public –, elles auront lieu le 2 octobre prochain à la Bibliothèque nationale de France.



## ATELIERS

### FABRIQUER SA MARIONNETTE

En marge des spectacles, le Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières propose du 16 au 24 septembre des ateliers gratuits de fabrication de marionnettes à découvrir en famille. Pensez à réserver !

#### Internet

[festival-marionnette.com](http://festival-marionnette.com)

## Des trésors plein ma poche

CINÉMA

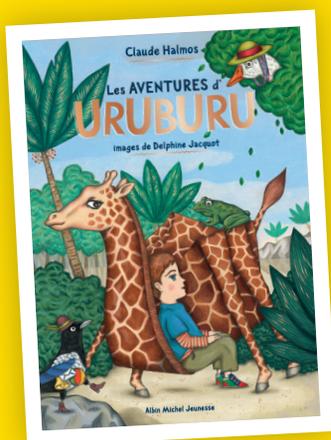
Un p'tit bonhomme croise un vieil aveugle. Une araignée tisse la plus belle de ses toiles pour une mamie empêchée de tricoter. La flûte d'une fillette attire un dragon mélomane. Une poule réussit à voler grâce à un parapluie. Un nuage sauve une grande baleine bleue. Un écureuil découvre la glisse grâce à une luge abandonnée. Le point commun entre

ces six mini-films pour les enfants dès 3 ans ? La magie des objets du quotidien ! Les réalisatrices nous enseignent que dans les éléments les plus triviaux se cachent, parfois, de véritables œuvres d'art. Et ça fait du bien !

**Sortie** Le 27 septembre, 35 minutes.



LIVRE



## Les aventures d'Uruburu

La célèbre psychanalyste Claude Halmos sort en octobre son premier album jeunesse. En décrivant les angoisses du jeune héros Uruburu, elle fait écho avec justesse aux petits soucis des enfants. Et montre que c'est par le dialogue qu'il réussira à surmonter ses tracas.

Internet [albin-michel.fr/jeunesse](http://albin-michel.fr/jeunesse)



INFOS

## L'ŒIL DE BRIDOULOT

Depuis 2015, LCI diffuse un JT pour ados, *Le petit JT*, réalisé en partenariat avec le journal de presse écrite, *Mon quotidien*. Les actualités y sont décryptées grâce à des formats variés. La rubrique du dessinateur Bridoulot est drôle et didactique. En quelques secondes et autant de caricatures, des événements clés deviennent accessibles à tous.



Revoir les vidéos sur [monquotidien.fr/le-plus-de-la-redac](http://monquotidien.fr/le-plus-de-la-redac)



#NATURE

Il est urgent de protéger la planète. Et sensibiliser les enfants à l'environnement est un enjeu majeur. Trois idées au choix pour les connecter à la nature.

PARC

### MARQUENTERRE

Situé au cœur de la réserve naturelle nationale de la Baie de Somme, le parc du Marquenterre est un espace protégé de 200 hectares. Dans cet haut lieu de l'ornithologie en Europe, on peut observer de nombreuses espèces en toute saison : échassiers, oiseaux d'eau, passereaux et rapaces. Jumelles fournies !

[baiedesomme.fr](http://baiedesomme.fr)



ALBUM

### LE GRAND VOYAGE DE GUACHIPIRA

Dans cet arbre, une famille de colibris tourne en rond. Sac au dos, la petite Guachipira décide de partir courir le monde à la recherche de nouvelles fleurs. L'album raconte ainsi qu'en se ressourçant auprès de la nature, on fait bouger le monde... Et que l'audace des enfants peut faire du bien à chacun !

Arianna Arteaga Quintero et Stefano Di Cristofaro - Rue du Monde.



CINÉMA

### NÉS EN CHINE

Voici des images époustouflantes au cœur des régions les plus sauvages de la Chine. Yaya, une maman panda géant, guide son petit Mei Mei vers l'indépendance. Tao Tao, jeune singe doré, doit accepter l'arrivée de sa petite sœur. Et sur les sommets glacés, Dawa, une panthère des neiges, est confrontée à l'incroyable difficulté d'élever ses deux petits.

Sortie le 23 août, 1h35.





## 3 BONNES RAISONS

### DE LIRE CE DOSSIER !

1. Il y est aussi question de justice scolaire
2. Pas besoin de moyens en plus
3. L'école d'antan au tapis !

dossier

DÉMOCRATIE  
SCOLAIRE



# Oui!

## Les élèves ont leur mot à dire !

Principe fondamental, la **#démocratie scolaire** peine toujours à devenir une réalité concrète et le changement de regard des adultes vers les élèves est difficile à amorcer. Certes, des textes officiels prônent la participation active des élèves, mais l'infantilisation reste le plus souvent la règle. D'où viennent ces blocages ? Comment les surmonter ?

Texte :  
ÉMILIE GILMER



**A**nnoncée comme « l'acte II de la vie lycéenne », la loi de refondation de l'école de 2013 était censée insuffler, entre autres, une dynamique nouvelle en matière de démocratie. Il y eut en effet quelques avancées, comme la mise en place d'une « semaine de l'engagement citoyen » ou la création, en 2016, des conseils de la vie collégienne (CVC) sur le modèle des conseils de la vie lycéenne (CVL)... Pourtant, sans nier les bonnes intentions ministérielles – et les bonnes volontés individuelles pour donner aux élèves plus de pouvoir d'agir – force est de constater que dans les faits, la démocratie scolaire ressemble encore bien souvent à un doux rêve...

« Les élèves n'ont clairement pas voix au chapitre en ce qui concerne leur parcours scolaire ; le contenu des apprentissages, les méthodes pédagogiques développées par les enseignants ou les choix d'orientation, remarque Sophie Graillat, présidente de l'ONG DEI-France (Défense des enfants international). Par ailleurs, il est encore rare que les établissements laissent les élèves prendre des responsabilités en dehors des temps d'apprentissage ; qu'on leur confie des locaux, des budgets, du matériel pour mener à bien des projets... Quant aux instances représentatives, la liberté d'action et de parole des jeunes y est très réduite, ce qui engendre beaucoup de déception. »

### Réinjecter de la démocratie... à tous les étages

Pour l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, ce constat n'a rien d'étonnant eu égard à l'ADN même de l'école : « Dans notre système scolaire, ce qui est de l'ordre de l'action et du collectif est moins valorisé que ce qui est de l'ordre du savoir et du discours. Or, l'apprentissage de la démocratie ne peut se contenter de représentations et de théorie ; si on ne pratique pas la démocratie, on ne l'apprend pas... ». Une difficulté quasi-intrinsèque présente à tous les étages... « Ce déficit de démocratie est observable dans la formation initiale et continue des enseignants, qui est très centrée sur l'individu au détriment du groupe, note l'expert. Si l'on veut dépasser ce schéma descendant, il faut commencer par donner plus de pouvoir et d'autonomie aux enseignants eux-mêmes. »

Sans compter une méconnaissance des droits fonda-

« Une attitude d'écoute, une prise de décision concertée permettent une reconnaissance réelle de l'autorité. »

SOPHIE GRAILLAT, PRÉSIDENTE DE DEI-FRANCE

**69%**  
DES ÉLÈVES FRANÇAIS considèrent que la plupart de leurs professeurs les traitent avec justice. Une proportion bien faible au regard de la moyenne européenne : elle est de 81% au sein de l'OCDE.  
Source : PISA 2012.

mentaux de l'enfant largement répandue dans la communauté éducative, comme le constate DEI-France, qui lutte au sein du collectif AEDE pour faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France : « Le personnel enseignant n'est pas formé aux droits et libertés reconnus aux élèves ; comme la liberté d'association, de réunion ou d'expression, souligne Sophie Graillat. C'est pourquoi nous militons pour que cet aspect juridique soit intégré à la formation dispensée dans les ESPE<sup>1</sup>. »

### Une conception de l'autorité à rénover

Mais ce n'est pas tout, car au-delà du droit et des pratiques, il y a un autre problème à résoudre, sans doute plus complexe : celui du regard que les adultes portent sur les élèves. « Il existe encore une grande confusion entre autorité et pouvoir, précise Sophie Graillat. Dans l'esprit de beaucoup d'adultes, l'autorité vient du fait que l'on décide seul. Ecouter ce que les jeunes ont à dire les ferait entrer, de leur point de vue, dans un système de négociation préjudiciable à leur

# « L'apprentissage de la démocratie ne peut se contenter de représentations et de théorie ; si on ne pratique pas la démocratie, on ne l'apprend pas ».

— CLAUDE LELIÈVRE, HISTORIEN DE L'ÉDUCATION

autorité. En réalité, l'expérience prouve le contraire : une attitude d'écoute, le partage du pouvoir, une prise de décision concertée créent un lien de confiance et permettent une reconnaissance réelle de l'autorité, ce qui contribue à un climat d'éducation apaisé. »

Plusieurs textes officiels encouragent d'ailleurs la communauté éducative à s'interroger, et ce dès l'école maternelle, à l'instar du guide « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire », qui préconise une participation des élèves aux décisions, l'auto-organisation du groupe et l'autodiscipline. Autre crainte à dépasser : celle de « l'incompétence » des enfants à décider pour eux-mêmes... Argument qui ne résiste pas, lui non plus, aux diverses expérimentations. « Quand on prend la peine d'écouter les enfants, on se rend compte à quel point leurs idées sont pertinentes et peuvent être utiles à l'élaboration du projet d'établissement ou à la résolution de problèmes. Les expériences de médiation par les pairs en sont une parfaite illustration... ».

## Parents, vous avez un rôle à jouer !

Une fois les schémas archaïques dépassés, reste alors à s'interroger sur les citoyens que l'on veut voir advenir. « Être citoyen, c'est faire entendre son avis, proposer

des projets et des solutions aux problèmes, s'associer aux débats et aux prises de décision et assumer des responsabilités dans leur mise en œuvre, rappelle Jean Le Gal<sup>2</sup>, spécialiste du mouvement Freinet et membre de DEI-France. Mais l'assurance, la confiance et les compétences nécessaires pour s'impliquer dans l'action collective ne peuvent s'acquérir que progressivement. »

Une mission que l'école peut certes assumer en partie, mais qui incombe aussi à d'autres acteurs. « C'est d'abord dans la famille que commence l'éducation à la citoyenneté en associant les enfants aux prises de décision, par exemple, dès leur plus jeune âge, et en leur confiant des responsabilités », rappelle Jean Le Gal. « Les parents ont aussi un rôle à jouer à l'intérieur de l'école pour faire valoir les droits des enfants, et au sein de la cité, en les faisant reconnaître comme des acteurs de la vie sociale », ajoute Sophie Graillat. Le moyen de former de futurs citoyens non pas seulement passifs et observateurs, mais véritablement parties prenantes.

(1) École supérieure du professorat et de l'éducation

(2) Coauteur avec Frédéric Jésus de *Démocratiser les relations éducatives*, éd. Chronique sociale et *Les droits de l'enfant à l'école : pour une éducation à la citoyenneté*, éd. De Boeck.



Le collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) réunit plus de 50 organisations pour faire avancer les droits de l'enfant. Son livre blanc est téléchargeable sur [collectif-aede.org/nos-publications](http://collectif-aede.org/nos-publications).

## L'AVIS DE LA FCPE

# 4 MESURES À PRENDRE POUR IMPLIQUER LES ÉLÈVES

1. Faire que les élèves soient associés à la rédaction du règlement intérieur, afin qu'ils en comprennent le sens et le fonctionnement. Car l'un des premiers espaces qu'il faut ouvrir aux élèves est celui de l'élaboration des règles collectives.

2. Dénoncer des sanctions disciplinaires souvent trop arbitraires dans le second degré, en réclamant l'application de la Convention interna-

tionale des droits de l'enfant dans les établissements scolaires.

3. Veiller à ce que le droit d'association des lycéens soit reconnu au sein de l'Éducation nationale : ils doivent bénéficier de temps et de lieux de réunion.

4. Faire en sorte que les conseils de la vie collégienne (CVC) puisse remplir leur rôle. Quelle pire expérience que de participer à une instance qui n'est pas écoutée, pas considérée.



## EN SAVOIR PLUS :

**Internet** [citoyendemain.net](http://citoyendemain.net) : un site intéressant qui valorise les initiatives de nombreux acteurs éducatifs engagés au quotidien dans des pratiques d'éducation citoyenne.

**Librairie** Décliné en deux versions distinctes pour le collège et le lycée, l'ouvrage *Délégué flash* publié par le réseau Canopé est un guide indispensable pour les élèves qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur établissement. Attention, certains textes ont évolué depuis la dernière édition.





Le projet Radio K, c'est aussi l'occasion de réunir des lycéens de différentes filières.



## Les lycéens prennent la parole sur

Il y a trois ans, une poignée d'élèves du **lycée Jean-Favard** à Guéret ont eu l'idée de créer une webradio entièrement autogérée. Un outil qui se révèle aujourd'hui un véritable laboratoire de démocratie.

C'est la maison des lycéens (baptisée Kapsule) qui a donné son nom à radio K... Tout a commencé il y a trois ans quand des terminales scientifiques toquent à la porte de la direction du lycée. « On leur a dit d'accord : on vous met du matériel et un lieu à disposition et ensuite, c'est vous qui construisez le contenu, se souvient Pascal Dejammet, proviseur du lycée. On est là pour les épauler si besoin, mais l'idée, c'est qu'ils soient autonomes et que leur liberté de ton soit respectée. » Diffusée sur Internet, radio K réunit une quinzaine de lycéens ; endos-

sant tous les « rôles » : animateurs, chroniqueurs, techniciens, programmeurs. Leur objectif : informer leurs congénères des activités du lycée mais aussi de l'actualité d'autres lycées ou de la vie culturelle de Guéret via des interviews et des reportages « de terrain ». Cette année, un partenariat a même été noué avec une radio associative locale Radio Pays de Guéret (RPG), qui ouvrirait chaque mois son antenne aux lycéens de Jean-Favard...

### Confiance mutuelle

Et pour l'heure : point de larsen sur les ondes. L'expérience radio K est une réussite. « Faire confiance n'est pas un problème à partir du moment où chacun connaît le périmètre de ses responsabi-

Les chroniqueurs de radio K ont pu interviewer Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, à l'occasion de la première édition du Nouveau-festival le 22 mars dernier.



## LA PAROLE À ...

**« Participer à un projet comme radio K, c'est un moyen de se sentir plus adulte, plus autonome, de prendre confiance en soi. Mais aussi de se confronter à la gestion humaine, et ce n'est pas facile : se mettre tous d'accord, faire un planning, trouver des volontaires... Au final, ça a été tellement positif, que ça m'a donné envie de m'impliquer dans d'autres projets collectifs. »**

— ANGÉLINE, 17 ANS

**« Quand on se rend compte que les adultes nous font confiance, qu'ils commencent à nous laisser les rênes, on se dit qu'il ne faut pas les décevoir ; c'est le moment d'être carré, de bien bosser. Radio K est ce genre d'occasion. »**

— BENJAMIN, 18 ANS

# radio K

lités, remarque le chef d'établissement. Autrement dit, les élèves savent qu'ils ont un droit d'expression mais qu'il n'est pas illimité. » Les bonnes surprises sont même au rendez-vous. « En rendant possible l'autonomie et la prise de responsabilité, on encourage l'autorégulation, reconnaît Pascal Dejammet. C'est-à-dire une capacité à exprimer son opinion et à maîtriser son action dans le respect des règles... et d'autrui. Bien sûr, cela suppose de temps en temps une piqûre de rappel, mais globalement, ça se passe très bien. » D'autant qu'au fil du temps, la « communauté » radio K s'est élargie et diversifiée, permettant à tous les lycéens de se l'approprier. « Nous sommes un lycée polyvalent, avec un bac général, technolo-

gique, professionnel, précise le proviseur. Aujourd'hui, les membres de radio K sont issus de toutes ces filières. »

## Objectif bienveillance

De quoi croiser des univers et susciter des échanges enrichissants. Mais aussi libérer la parole dans des moments pénibles. Ce fut le cas lors des attentats, quand les lycéens se sont saisis de radio K pour parler citoyenneté et valeurs républicaines. « C'était un relais, de manière à ce que la parole dépasse la salle de classe », remarque le chef d'établissement. Mais attention, au sein du lycée Jean-Favard, radio K n'est pas un élément isolé ; c'est plutôt le maillon d'un projet global, que l'établissement porte depuis plusieurs

années pour garantir un climat scolaire serein. Un projet qui s'articule autour de quatre axes : encourager une pédagogie bienveillante, favoriser la coopération et la solidarité entre élèves, renforcer le sentiment d'appartenance (à l'égard des élèves mais aussi des familles, en développant au maximum la coéducation) et travailler sur la justice scolaire (en préférant par exemple les mesures de réparation aux sanctions pures). Bref, un ensemble de « bonnes pratiques » qui relèvent bien d'une réflexion en profondeur sur les moyens de « diffuser » (au-delà des ondes) le sentiment d'être entendu, reconnu et respecté...

# Où et quand s'engager ?

Différentes **instances** existent, dans lesquelles les jeunes ont leur place, peuvent s'exprimer et prendre des responsabilités. Tour d'horizon.



## Des instances pour s'investir dans l'établissement

### Le conseil de classe

#### Pour qui ?

Chaque classe élit deux délégués titulaires dont l'une des missions est de participer au conseil de classe. Tous les élèves sont électeurs et éligibles. Le rôle des délégués est de représenter les élèves, c'est-à-dire de contribuer à leur information et de relayer leurs questions et requêtes.

#### Pour quoi ?

Au conseil de classe, les délégués peuvent intervenir sur tous les sujets qui préoccupent la classe : l'emploi du temps, le travail en classe et à la maison, les examens, l'orientation, etc. Par ailleurs, l'assemblée générale des délégués élèves rassemble tous les délégués deux fois par an : elle est un lieu d'échanges sur les questions relatives à la vie et au travail scolaire.

### Le conseil d'administration

#### Pour qui ?

Au lycée, cinq représentants des élèves siègent au CA : ils sont élus par l'assemblée générale des délégués et par le CVL, parmi les dix lycéens membres du CVL (lire plus bas). Le CA compte également cinq représentants des parents d'élèves. Au collège, les représentants d'élèves sont entre deux et trois et les parents d'élèves entre six et sept.

#### Pour quoi ?

Le CA se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an. Il délibère sur les affaires de l'établissement : le budget, le projet d'établissement, le règlement intérieur, la santé, la sécurité etc. A noter que l'assemblée générale des délégués élit des délégués de classe au conseil de discipline.

### Le conseil de la vie lycéenne et le conseil de la vie collégienne

#### Pour qui ?

Au lycée, dix élèves sont élus au suffrage direct pour deux ans et sont renouvelés par moitié chaque année. Dix représentants des personnels et parents en font également partie, en nombre égal aux lycéens. Au collège, le nombre de représentants d'élèves n'est pas spécifié.

#### Pour quoi ?

C'est un organe de dialogue et de réflexion, qui formule des propositions. Au lycée, il est obligatoirement consulté sur l'organisation des études et du temps scolaire, l'élaboration du projet d'établissement, l'information liée à l'orientation, la santé, l'hygiène, la sécurité etc. Ses avis et propositions sont portés à la connaissance et/ou inscrits à l'ordre du jour du CA. En ce qui concerne les CVC, une part d'initiative est laissée à chaque établissement.

Source : Décret n°2016-1228.



## De nombreux projets déjà gérés par les élèves

### La maison des lycéens

**Comment ça marche ?** Depuis 2010, elle remplace le foyer socio-éducatif. Sa direction (présidence, secrétariat, trésorerie) est assurée par des lycéens.

**Les bénéfiques ?** La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Son objectif est d'encourager les élèves à faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.

### Les associations sportives

**Comment ça marche ?** L'association sportive de chaque établissement du second degré est affiliée à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), qui est une fédération multisports. Sa création est obligatoire. C'est une association loi 1901 déclarée à la préfecture.

**Les bénéfiques ?** « La participation à l'AS est souvent la première expérience de vie associative, remarque Françoise Barthélémy, directrice

nationale adjointe de l'UNSS, en charge du dossier « Implication des parents ». Cet engagement permet aux jeunes de prendre des responsabilités au sein d'un groupe. Se confronter au collectif – se répartir les tâches, apprendre à sous-traiter – fait gagner en confiance. »

### Les journaux scolaires

**Comment ça marche ?** L'article R.511-8 du code de l'éducation dispose que les publications rédigées par des lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement, sans autorisation ni contrôle préalable du chef d'établissement.

**Les bénéfiques ?** Prise d'initiative, travail d'équipe, ouverture d'esprit : participer à un journal scolaire développe des compétences transversales. L'association Jets d'encre propose un kit Créer un journal lycéen sur son site jetsdencre.asso.fr.

## SI MON ENFANT EST RÉDACTEUR DE PUBLICATION, QUELS RISQUES ENCOURT-IL ?

La responsabilité des rédacteurs est engagée pour tous leurs écrits. Néanmoins, dans le cas où le journal est diffusé exclusivement dans l'enceinte du lycée, une circulaire de 1991 permet aux lycéens d'adopter un statut dérogatoire à la loi de 1881 sur la liberté de la presse. « Ce statut crée un cadre protecteur pour les élèves afin de les encourager à prendre des responsabilités, tout en leur reconnaissant un droit à l'erreur, indique Clémence Le Bozec, présidente de l'association Jets d'encre. En 26 ans de circulaire, seulement quatre procès sont à dénombrer, dont deux ont donné raison aux journalistes... ».

## A QUOI SERT LA CARTE NATIONALE DE LYCÉEN ?

Créée en 1991, la carte de lycéen est diffusée à chaque rentrée scolaire à hauteur de 2,6 millions d'exemplaires. Elle offre des réductions lorsque des négociations ont été nouées localement avec des théâtres, musées, cinémas.

## AU SEIN DE L'AS, QUELLES RESPONSABILITÉS MON ENFANT PEUT-IL PRENDRE ?

L'UNSS forme les jeunes à l'arbitrage, mais aussi à différents rôles : coach, reporter, secouriste, organisateur... Dans un esprit de cogestion, le comité directeur de l'AS peut nommer un vice-président élève, un secrétaire adjoint élève et un trésorier adjoint élève.



On compte en France 9 500 associations sportives et plus d'un million de licenciés, dont 41 % de filles.



© Anthony Girard

## Travailler la terre, le régal du céramiste

**Valérie Courtet, céramiste d'art, sculpte des animaux en grès en Ile-et-Vilaine. Un métier qui nécessite, entre autres, maîtrise technique et créativité.**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **L**e déclic s'est fait au contact de la terre lors d'un atelier poterie en 2000. C'était ce que je cherchais depuis toujours. À partir de ce moment-là, j'ai mis quatre ans à organiser ma reconversion. » Valérie Courtet, sculpteur animalier depuis une dizaine d'années, s'est lancée dans la création d'animaux en grès avec passion, débrouillardise et obstination, portée par le vent de liberté qui accompagne les changements de cap assumés. « Dans nos métiers d'art, nombreux sont ceux qui vivent une seconde vie professionnelle. »

Pour maîtriser l'émaillage, l'ancienne cadre en marketing a suivi une formation à la manufacture Saint-Jean-l'Aigle de Longwy en Lorraine. « Pour la technique, je suis hyperacadémique. En revanche, pour le modelage, je suis autodidacte. C'est la partie que je préfère. Il faut défier les lois de la gravité, j'adore ça. »

Loin d'être atypique, son parcours prouve que les chemins pour devenir céramiste d'art sont multiples. Formation continue ou initiale (du CAP au

bac +5) mais aussi voix technique ou voix créative, avec, à l'arrivée, « un même médium qui permet de s'exprimer avec autre chose que des mots ».

Idéalement, Valérie passerait tout son temps dans son atelier qui, au fil des années, est passé de 2 m<sup>2</sup> à 50 m<sup>2</sup>. « Mais c'est un idéal. Être céramiste d'art, cela signifie aussi être à la tête d'une petite entreprise. » Au processus de création s'ajoutent la communication, des expositions, la commercialisation, la distribution... « J'ai mis cinq ans à commencer à vivre de mon travail. »

Les années de Valérie Courtet sont rythmées par des périodes de création en tenue de travail et des salons où elle propose ses œuvres à la vente. « Aujourd'hui, on vient me chercher mais au début, c'était à moi de me faire connaître. » En France et ailleurs. « On s'en sort si on sort de sa zone de confort en permanence. Même si on ne sait jamais à l'avance si le salon va marcher, il ne faut pas avoir peur et y croire. J'ai commencé à exposer localement, mais ça stagnait. Maintenant, je suis tournée vers l'international.



### 3 QUESTIONS À SE POSER

1.

#### Suis-je créatif ?

Le céramiste d'art aime le contact avec la terre et prend un réel plaisir à travailler cette matière qui permet de s'exprimer. Mais il doit apprendre aussi à apprivoiser ses mains. Tant que la cuisson n'a pas eu lieu, on peut tout casser et recommencer pour atteindre au plus près ce qu'on a dans la tête.

2.

#### Suis-je débrouillard ?

C'est une vraie qualité dont on parle peu, mais il est important de puiser dans ses propres ressources pratiques pour contourner les obstacles, techniques ou pas, et trouver des solutions.

3.

#### Suis-je persévérant ?

Céramiste d'art, artiste auteur, signifie aussi être à la tête d'une petite entreprise. Ce qui nécessite de prendre des risques et de s'accrocher. Pour en vivre, il faut être patient, persévérer et savoir se remettre en question quand ça ne marche pas.

70% de mon chiffre d'affaires provient des ventes à l'étranger. »

Au mois de mai, ses sculptures étaient exposées dans un salon international de décoration et design à New York. « La maîtrise de l'anglais m'est très utile. L'animal est un dénominateur commun qui touche toutes sortes de gens et qui les fait parler, ce qui permet des rencontres épatantes. Et quand une pièce se vend, c'est aussi une reconnaissance. »



### Liens utiles

#### Sites web

- [valericourtet.com](http://valericourtet.com)
- [institut-metiersdart.org/metiers-d-art/terre/ceramiste](http://institut-metiersdart.org/metiers-d-art/terre/ceramiste)

En pratique

# Migraine

## Comment éviter les crises ?



**La migraine de l'enfant est une maladie bénigne, douloureuse et invalidante avec parfois des répercussions scolaires... et ce n'est pas de la comédie !**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

### Mon enfant se plaint encore de la tête

Si des maux de tête intenses se répètent et obligent l'enfant à s'allonger ou limiter ses activités, il s'agit probablement de migraines. Elles sont très fréquentes chez l'enfant – 5 à 10 % sont touchés – pourtant, elles ne sont pas toujours bien diagnostiquées car elles sont difficiles à déceler par l'interrogatoire, notamment chez les moins de 3 ans, et parce que tous les bilans sont normaux.

### Ça tape comme des coups de marteau

La plupart du temps, l'enfant a mal des deux côtés du front alors que la douleur est plutôt unilatérale chez l'adulte. Les crises sont plus brèves (une heure parfois, moins quand l'enfant s'endort) que celles des grands. Mais chez l'enfant comme chez l'adulte, la douleur peut être pulsatile et est aggravée par l'effort ; le bruit et la lumière sont souvent mal tolérés. L'enfant devient tout pâle et des cernes oculaires apparaissent. Les crises

s'accompagnent parfois de nausées, de vomissements, de douleurs abdominales et parfois de vertiges.

### Il ne peut pas aller à l'école

Contrairement au petit mal de tête qui n'empêche pas l'enfant de vaquer à ses occupations, la migraine l'oblige à ne plus rien faire et s'accompagne de pleurs dans la moitié des cas. Le handicap social est réel et l'absentéisme scolaire important. Mais ce n'est pas du cinéma, ni une « maladie psychologique » pour éviter l'école ! En revanche, les enfants migraineux sont souvent hypersensibles au stress : les contrariétés, l'excitation, la pression sont des facteurs déclenchants, mais aussi le bruit, la lumière, les odeurs, le sport, la sensation de faim, le manque de sommeil...

### Un sommeil souvent réparateur

Souvent, en cas de crise, l'enfant recherche activement le sommeil qui va le soulager complètement. De même, une prise précoce d'antalgique

peut calmer la douleur. Du coup, les parents ne consultent pas...

### Sa grand-mère souffrait comme lui

Dans plus de 90 %, on retrouve des antécédents familiaux. C'est la présence d'un parent ou grand-parent migraineux qui, bien souvent, aiguille le diagnostic chez le tout-petit. Les coliques du nourrisson seraient également des manifestations précoces de la migraine.

— Avec le **Pr Daniel Annequin**, du Centre de référence de la migraine de l'enfant et de l'adolescent, hôpital Armand Trousseau.

## QUELS TRAITEMENTS ?

**La tenue d'un agenda permettra de préciser les facteurs déclenchants** pour éviter certaines crises. Pour le traitement, l'ibuprofène (10 mg/kg) est le médicament de référence. Il est recommandé dès le début des manifestations. Dès 12 ans, l'enfant peut prendre du sumatriptan intranasal. Un certificat doit être remis à l'enseignant, qu'il faudra sensibiliser, pour que l'enfant puisse soulager la douleur à l'école. Un traitement de fond non médicamenteux peut être envisagé, comme des séances de relaxation et d'hypnose. L'enfant peut alors diminuer les crises grâce à des exercices qu'il répète chez lui.

## Liens utiles

### Sites web

- [migraine-enfant.org](http://migraine-enfant.org)
- *Parler de la migraine avec les enfants et J'ai trop mal à la tête !* pour les adolescents sur [sparadrapp.org](http://sparadrapp.org)



## Entrée au CP Maintenir le dialogue avec l'école

Le passage au CP est un **grand changement**. Comment continuer à communiquer avec l'enseignant ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **N**ila et moi, nous étions prêts. » Benoît Heringuez et sa fille sont passés à l'école élémentaire en douceur après des années de maternelle rythmées par des lectures matinales dans la classe. « Nous avons rencontré son professeur de CP en grande section. Je savais que c'était quelqu'un de disponible. J'étais en confiance. » Pour Benoît, rester à l'extérieur de l'établissement était une suite logique. « Nila a le droit d'avoir son jardin secret ». Désormais, il s'implique via les sorties scolaires. « Ma fille est contente que l'on partage ces moments-là. »

Des moments que ne peut pas connaître Julia Chaumerger, mère de Victorine. Son travail ne le lui permet pas. Elle s'est donc investie dans l'association des parents d'élèves dès la maternelle pour avoir un lien avec l'école. « Il y avait un véritable échange avec les enseignants. Les voir tous les jours de façon informelle le matin aidait sans doute à créer cette

relation. » Est-ce la distance imposée par le portail qui change la donne en élémentaire ? « Toute l'année, j'ai eu le sentiment qu'il n'y avait pas de dialogue. Je n'ai plus trouvé ma place en tant que membre de l'association au point que je ne compte plus m'y investir. » Désormais, Julia se sent à côté de l'école et regrette ce constat, convaincue du rôle qu'ont à jouer les parents dans l'école.

Une conviction partagée par Yaëlle de Queiroz, professeure des écoles en élémentaire dans l'Aude. L'enseignante n'hésite pas à multiplier les initiatives pour impliquer les parents : entretiens individuels avec l'enfant ; heure des parents ; cahier de progrès ; cahier de bilan ; ateliers de cuisine... « Tout ce qui est fait pour éviter les discours contradictoires entre l'école et la maison et pour fluidifier le lien entre les parents et l'enseignant permet à l'enfant de se sentir bien à l'école, assure-t-elle. Et d'être disponible pour les apprentissages. »



### AVIS D'EXPERT



JACQUES BERNARDIN,  
docteur en sciences  
de l'éducation

« La loi d'orientation inscrit la nécessité de travailler avec tous les parents. Le cadre institutionnel est là mais les pratiques ne sont pas toujours à la hauteur. Les enseignants ont du mal à identifier la nature des collaborations et des résistances persistent. Avec la crainte de voir des parents trop intrusifs, alors que d'autres ne rentreront jamais dans l'école. Leur appui est pourtant incontournable. Ils incitent leur enfant en montrant les usages et les bénéfices de la lecture. Ils le rassurent sur ses capacités à y arriver. Les textes parlent de rencontres plurielles. Collectives, elles sont l'occasion d'éclaircir la part respective que chacun peut prendre dans l'apprentissage. Individuelles, elles permettent d'échanger sur les spécificités de l'enfant. À ces rendez-vous peuvent s'ajouter des outils de liaison pour mesurer les progrès. Pour l'enfant, les conditions deviennent optimales quand il y a cohérence et convergence des visées et des appuis entre l'école et la maison. »

En pratique



### Liens utiles

#### Sites web

- [icem-pedagogie-freinet.org/node/42489](http://icem-pedagogie-freinet.org/node/42489)
- [eduscol.education.fr/cid102630/innov-info-pas-d-ecole-sans-parents.html](http://eduscol.education.fr/cid102630/innov-info-pas-d-ecole-sans-parents.html)
- [qfen.asso.fr](http://qfen.asso.fr)



## Repasser son bac : de nouveaux droits

Les élèves ayant échoué au bac peuvent conserver leurs meilleures notes d'examen, et demander à redoubler dans leur lycée d'origine.

Texte : MARIANNE PEYRI

**D**amien, lui, n'a pas hésité. Ayant échoué au bac l'an dernier, il a décidé de garder deux de ses notes d'examen. « Cette année, du coup, en étant dispensé de certains cours et en ayant moins la pression, j'ai pu me concentrer vraiment sur les matières où j'avais de grosses difficultés », témoigne ce lycéen en terminale S, qui a profité, comme nombre de recalés, de la nouvelle possibilité de conserver ses notes d'examen égales ou supérieures à 10 et d'être dispensé de repasser ces épreuves. Valable aussi pour les candidats des bacs pro, BTS et CAP, ce nouveau droit, applicable pendant les cinq sessions suivantes, a tout juste deux ans. Il concerne toutes les notes, même celles des épreuves anticipées ou des travaux personnels encadrés (TPE), à l'exception de celles obtenues en contrôle de rattrapage.

Depuis cette rentrée 2017, ce droit est également applicable pour les élèves inscrits au baccalauréat général ou technologique qui souhaitent changer de série, avec évidemment des condi-

tions très spécifiques ; la conservation des notes ne s'appliquant qu'à des correspondances « logiques » de niveau entre matières. Autre nouveauté : suite à une décision du Conseil d'État, en avril dernier, les élèves, qui conservent des notes – même une seule –, ne peuvent plus prétendre à l'attribution d'une mention. Ainsi, nombre de jeunes, cette année, comme Florian, ont préféré se représenter à la totalité des épreuves. « Si je gardais des notes, je n'avais pas la possibilité d'obtenir la mention, et tant qu'à redoubler, je voulais me laisser cette chance, notamment pour entrer plus facilement en BTS, mais aussi pour ne pas régresser en langue, compétences dont j'ai besoin pour la suite de mes études. »

### Un emploi du temps adapté

Le choix se fait au moment de la réinscription à l'examen, généralement vers novembre pour les bacheliers. Jusqu'à ce que la décision soit prise, il est attendu que l'élève suive la totalité des cours.



**81 700**

**CANDIDATS** n'ont pas été reçus au baccalauréat général, technique et professionnel en 2016 sur un total de 715 000 candidats.



## ILS ONT DIT

« Cela laisse le temps de s'installer dans son année de terminale et de réfléchir à la solution la plus judicieuse », indique Thierry Patinaux, conseiller au secteur éducation du syndicat enseignant SE-UNSA, professeur en lycée. S'il décide de conserver des notes, l'élève peut en effet se voir dispensé, pendant son année de redoublement, d'assister à certains cours. Dans ce cas-là, ce sont les notes et commentaires de l'année précédente qui figure sur l'application APB (admission post-bac).

De fait, des modalités d'un parcours aménagé et individualisé doivent être définies par une négociation entre l'élève et l'établissement : selon son profil, les études post-bac envisagées, « mais aussi son degré de maturité », ajoute Thierry Patinaux. « Il ne s'agit pas de dire au jeune "Reste chez toi" ou de le laisser papillonner, mais de trouver des solutions pour prévoir un approfondissement dans les disciplines où il a des faiblesses, d'assurer par exemple un suivi de l'élève par un adulte référent qui donne des conseils et des pistes de travail ». Dans ce parcours à la carte, le ministère préconise également la possibilité pour l'élève d'assister à des cours de l'enseignement supérieur, en fonction de partenariats existants (classes de BTS, université...).

### Prioritaire dans son établissement d'origine

Ces mesures destinées à lutter contre le décrochage scolaire s'accompagnent, depuis la rentrée 2016, d'un autre droit, celui de se réinscrire dans l'établissement où l'élève était scolarisé l'année précédente. En effet, faute de places ou selon des critères aléatoires de sélection, les établissements jusqu'alors pouvaient refuser ces réinscriptions. Pour Thierry Patinaux, « c'est une bonne mesure, car la difficulté à redoubler dans son établissement d'origine était l'une des causes importantes de décrochage, notamment dans les territoires ruraux, où les jeunes pouvaient renoncer à aller dans un autre lycée loin de chez eux ou en cas d'impossibilité pour les familles de payer l'internat ».

De fait, jusqu'alors, plus d'un candidat sur deux ayant échoué au bac ne le représentait pas l'année suivante. D'ores et déjà, ces nouvelles mesures semblent porter leurs fruits. Selon le ministère de l'Éducation nationale, si 140 000 jeunes sortaient du système scolaire sans qualification en 2011, ce chiffre a été ramené à 98 000 en 2016 et sera proche de 80 000 avant fin 2017. Toutes les séries seraient concernées par l'augmentation de la proportion de réinscription, mais

“Si je gardais des notes, je n'avais pas la possibilité d'obtenir la mention, et tant qu'à redoubler, je voulais me laisser cette chance, notamment pour entrer plus facilement en BTS.”

—  
**FLORIAN**  
Élève de terminale

plus spécifiquement les séries technologiques (4,1 points d'augmentation contre 1,9 pour les séries générales).

Pour ces recalés du bac, d'autres solutions existent, comme tenter l'aventure en candidat libre, sans prise en charge de l'Éducation nationale. On compte ainsi, chaque année, près de 20 000 candidats, soit 2,8 % de l'effectif global. Certains optent pour les cours à distance, avec le CNED, d'autres, en voie professionnelle, préparent leurs examens en formation continue ou en apprentissage. Comme auparavant, ils bénéficient de la possibilité de conserver leurs notes égales ou supérieures à dix en faisant la demande auprès du rectorat de leur académie. Cependant, de l'avis des conseillers d'orientation, mieux vaut que le jeune soit particulièrement rigoureux et motivé. Le taux de réussite est au final de seulement 51,4 % toutes voies confondues.

Enfin, à l'heure où les sélections dans l'enseignement supérieur montent en puissance, il arrive que certains candidats, ayant obtenu leur bac, le retentent l'année suivante, visant la mention ou une épreuve de spécialité différente. La réglementation autorise en effet à se réinscrire – et même plusieurs fois – au même examen de la même série. En revanche, le candidat ne peut postuler qu'à une seule session et série de baccalauréat par an.



62 %

**DES DOUBLANTS**  
des baccalauréats général et technologique ont choisi, en 2016, de conserver des notes égales ou supérieures à dix.

En pratique

### Liens utiles

**Internet** <http://eduscol.education.fr>, cf. « Questions-réponses sur le changement de série, le redoublement, la conservation des notes... ».

# Décryptage



RETROUVEZ  
PLUS DE DÉTAILS  
sur [fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

## Les aides à la scolarité

Les aides à la scolarité ne sont pas toujours connues.  
Projecteur sur les coups de pouce possibles pour les familles.

Illustration : DAVID LORY

### Allocation de rentrée scolaire

- Selon les revenus et le nombre d'enfants à charge.
- Pour 2017 : 6-10 ans 364,09 €  
11-14 ans : 384,17 €  
15-18 ans : 397,49 €
- Être déclaré à la CAF ou la MSA.

### Bourse des collégiés

- Selon les revenus et le nombre d'enfants à charge.
- Calculé selon trois taux : 105 €, 288 €, 450 €
- Se connecter au portail en ligne Scolarité-Services. Date limite : 18 octobre 2017.

### Bourse des lycées

- Selon les revenus et le nombre d'enfants à charge.
- Entre 432 € et 918 €.
- Formulaire à télécharger sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee). Date limite : 18 octobre 2017.
- Il existe également la bourse au mérite, la prime d'équipement, la prime de reprise d'études.

### Prime d'internat

- 258 € pour l'année 2017-2018 versés aux collégiens et lycéens boursiers.

### Fonds sociaux collégiens et lycéens

- Pour les familles en difficultés : aides pour la cantine, le matériel de sport, les fournitures, accordées par les chefs d'établissement.

### Bourse de fréquentation scolaire des écoles élémentaires

- Enfants du CP au CM2 demi-pensionnaires, scolarisés dans une école distante de plus de 3 kilomètres du domicile familial.
- Selon les revenus et les charges de la famille, dépend du département de résidence.

### L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

- Les enfants en situation de handicap de moins de 20 ans présentant un taux d'incapacité d'au moins 80 %.
- Aide non soumise à conditions de ressources.
- 130,51 €. Un complément peut être accordé.
- S'adresser aux maisons départementales des personnes handicapées.

### Aides des collectivités territoriales

- Des communes, départements et régions accordent des bourses aux élèves et aux étudiants. Renseignez-vous à l'échelon local.

## L'AVIS DE LA FCPE

De nombreuses enquêtes l'ont montré ces dernières années : en France, un grand nombre de personnes éligibles à des aides sociales n'en bénéficient pas alors qu'elles pourraient y prétendre. En cause : **la méconnaissance de ses droits**, les procédures administratives fastidieuses, parfois un sentiment de honte... Selon un baromètre sur la jeunesse de l'Injep datant de 2016, le non-recours concernerait 1 jeune sur 5. Il est donc important à chaque étape de la scolarité de **se renseigner** sur les aides

existantes. Et pour que les dépenses qui y sont liées grèvent le moins possible le budget des familles, la FCPE réclame chaque année **une revalorisation des bourses** et une modulation de l'allocation de rentrée scolaire selon la filière. Les militants FCPE font aussi pression localement sur les collectivités pour que les activités périscolaires, la restauration et le transport scolaire soient gratuits. Agir sur les inégalités sociales est primordial, pour qu'elles ne se transforment pas en **inégalités scolaires**.

# Regards croisés

## Les neurosciences vont-elles révolutionner la pédagogie ?

Beaucoup d'espoirs sont actuellement placés dans les neurosciences pour améliorer la pédagogie à l'école. Quels sont les réels apports de cette discipline ?

Propos recueillis par DANTE SANJURJO



FRANÇOIS TADDEI  
Biologiste

Cofondateur et directeur du Centre de recherches interdisciplinaires et responsable de l'équipe de recherche en biologie systémique évolutive à l'Inserm, il milite pour l'innovation dans l'éducation. Diplômé de Polytechnique, docteur en génétique, il est l'auteur de nombreuses publications.

“ L'environnement est tellement important dans l'apprentissage que nous devrions nous concentrer sur ce sujet.”

FRANÇOIS TADDEI

### En quoi les neurosciences permettent-elles de mieux comprendre les processus d'apprentissage ?

**François Taddei :** Apprendre est un phénomène biologique durant lequel nous réorganisons une partie des réseaux de neurones de nos cerveaux. Les neurosciences permettent de progresser dans la compréhension de ce phénomène. Par exemple, en observant les réseaux de neurones s'activer progressivement dans le processus de lecture, qui n'a rien de naturel pour l'homme. Elles permettent aussi de mieux comprendre et de confirmer un certain nombre de constats ou d'intuitions : l'importance de la motivation, du droit à l'erreur, l'impact négatif du stress, etc.

**André Tricot :** L'apport des neurosciences se situe en effet d'abord sur les processus d'apprentissage. Alors que, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, nous accumulons des résultats sur les apprentissages grâce à la psychologie, aux sciences de l'éducation, à la sociologie, à l'éthologie, les neurosciences nous permettent d'observer les processus dans le cerveau, et plus particulièrement leurs décours temporel. Selon le chercheur américain Richard E. Mayer, les neurosciences pourraient à l'avenir éclaircir des questions aujourd'hui sans réponses : l'activité du cerveau est-elle la même quand les élèves apprennent par cœur et comprennent, ou quand ils reçoivent un enseignement hautement exigeant ou peu exigeant cognitivement ?

### Que nous disent les neurosciences sur les capacités d'apprentissage et de réflexion des enfants ? Celles-ci sont-elles aussi prédéterminées ou figées qu'on le pense ?

**F.T. :** Les neurosciences montrent assez clairement que l'on peut à tout âge réorganiser ses apprentissages et la manière dont notre cerveau est « câblé », même si les enfants ont une plasticité neuronale plus importante, ce qui fait de l'enfance un moment privilégié d'apprentissage. Même après un accident, il est possible de récupérer. Comme le montre le célèbre exemple d'Helen Keller qui, bien que sourde, aveugle et muette, est devenue une grande intellectuelle quand on a su l'aider à sortir de son enfermement.

Il y a mille et une manières d'aborder l'éducabilité et chaque enfant est différent. Il faut donc prendre le temps de rechercher la bonne méthode. Chacun dispose d'un certain nombre de prédispositions, mais la part de

l'environnement est tellement importante dans l'apprentissage que nous devrions nous concentrer sur ce sujet, et non sur les différences de prédispositions entre individus. Et c'est un généticien qui vous dit cela !

**A.T. :** Les capacités d'apprentissage des enfants sont en effet essentiellement liées à leurs interactions avec leur environnement, et il n'existe pas à ma connaissance de travaux montrant que tel individu aurait des capacités d'apprentissage plus ou moins développées que tel autre.

La différence se fait en grande partie par la quantité et la diversité des expériences que nous vivons, et par notre engagement dans ces expériences, avec ce que les chercheurs appellent un « effet Matthieu » : plus vous apprenez, plus vous apprendrez. Bref, la seule chose à peu près établie pourrait se résumer ainsi : tout le monde peut apprendre, jusqu'au jour de sa mort. Après, c'est plus compliqué.

### **Les neurosciences peuvent-elles alors aider les enseignants à améliorer sensiblement leur pédagogie, et donner aux élèves plus de facilités pour apprendre et réfléchir ?**

**F.T. :** Les adultes comme les enfants peuvent s'intéresser aux neurosciences et comprendre le fait que nous avons une boîte noire, notre cerveau, qui a un certain nombre de règles de fonctionnement, qu'il est utile de connaître. Par exemple, le sommeil permet de renforcer les apprentissages, le stress endommage notre cerveau, etc.

Mais plus généralement, quand les enfants comprennent la plasticité du cerveau et l'importance de l'environnement pour faciliter l'apprentissage, ils vont comprendre comment apprendre à apprendre, se mettre dans le bon contexte. Et les enseignants aussi. Les neurosciences sont à concevoir comme un outil possible.

**A.T. :** Oui, comprendre les apprentissages a une incidence sur la manière d'enseigner. Par exemple, des centaines d'expériences ont été consacrées à la question suivante : pour intégrer une connaissance, vaut-il mieux que les élèves résolvent un problème par eux-mêmes ou qu'ils étudient un problème résolu ? Nous avons maintenant une réponse, temporaire bien sûr, sinon elle ne serait pas scientifique : cela dépend de la connaissance à apprendre, et de la distance entre les connaissances dont l'élève dispose déjà et celle qu'il doit acquérir. Ainsi, une vingtaine de grandes questions pédagogiques ont été documentées par la recherche sur les apprentissages.

### **De ce que vous percevez, les enseignants sont-ils réceptifs à l'apport des neurosciences ou circonspects face aux recommandations des chercheurs ?**

**F.T. :** Impossible de formuler une réponse univoque. Certains sont très ouverts, d'autres plus dubitatifs, surtout si les connaissances sont présentées sous forme d'injonctions. Il vaut mieux les mettre à leur disposition, libre à eux ensuite de décider comment les décliner



**ANDRÉ TRICOT**  
Psychologue cognitiviste

**Professeur d'université en psychologie à l'École supérieure du professorat et de l'éducation Midi-Pyrénées, il a notamment participé à l'ouvrage *Comment concevoir un enseignement* (De Boeck, 2012).**

“  
La plupart des préconisations proviennent de travaux en psychologie et en éducation, pas des neurosciences.”

ANDRÉ TRICOT

dans leurs pratiques. Nous ne parlons pas d'une série de recettes, mais d'un état d'esprit : il est aussi intéressant de connaître les résultats de la recherche que la méthodologie utilisée pour s'interroger sur les processus d'apprentissage, et donc d'enseignement.

Par exemple, les comparaisons internationales montrent que les pays où tous les élèves réussissent sont ceux où les enseignants, face à la difficulté d'un enfant, s'interrogent sur la manière de la surmonter, dans une dynamique de recherche de solutions individuelles et collectives, avec la classe, les autres professeurs, les livres...

**A.T. :** Depuis vingt ans, je me consacre à la formation des enseignants, en me focalisant sur les processus d'apprentissage. Pour l'instant, mes cours intègrent peu les résultats des neurosciences, je les utilise surtout quand j'aborde les troubles spécifiques de l'apprentissage. Car pour ce que je sais, la plupart des préconisations des chercheurs dans le domaine des apprentissages scolaires proviennent de travaux en psychologie de l'apprentissage et en éducation, pas des neurosciences.



**LES SUIVRE SUR TWITTER**  
[@FrancoisTaddei](https://twitter.com/FrancoisTaddei) [@andre\\_tricot](https://twitter.com/andre_tricot)



## Des parents mobilisés contre la vaisselle en plastique

Face à la généralisation du plastique dans les cantines, un collectif de parents d'élèves bordelais **en appelle au principe de précaution.**

Texte : MARIANNE PEYRI

**M**is devant le fait accompli, de nombreux parents des écoles bordelaises sont vent debout. Depuis janvier dernier, leurs enfants mangent dans des

assiettes en plastique. Eux, qui militaient déjà pour le retrait des gobelets et pichets en plastique, s'inquiètent de l'impact des substances chimiques contenues dans le plastique, soit les fameux perturbateurs endocriniens dont la nocivité sur le système hormonal et la fertilité sont évoquées depuis 2002 par l'Organisation mondiale de la santé.

Bien que le fabricant garantisse ses assiettes en copolyester Tritan sans bisphénol A ou phtalates, repérés comme perturbateurs endocriniens, les parents doutent. « Rien ne dit que les substituts utilisés ne sont pas nocifs. Les travaux de recherche ne permettent pas de le savoir, mais les scientifiques mettent en garde contre l'effet cocktail, soit la démultiplication de toxicité de certaines substances lorsqu'elles sont mélangées ou s'ajoutent. Dans le doute, il nous paraît raisonnable d'appliquer le principe de précaution. On ne peut pas vivre

sans plastique, mais on peut essayer de limiter les expositions supplémentaires », estime Magali Della Sudda, présidente FCPE des écoles bordelaises Fieffé-Francin, impliquée dans la création en février 2017 du collectif « Pour une cantine sans plastique ».

### Quantité de déchets

Ce collectif dénonce également l'usage de barquettes en plastique pour réchauffer les plats et des procédés de cuisson en poche sous vide. « Avec la chaleur, on sait que les risques de relargage augmentent ». Il pointe

par ailleurs l'impact environnemental, tant pour les barquettes qui génèrent quantité de déchets, que pour les assiettes, non recyclables et dont « la durabilité ne devrait pas dépasser deux ans, soit 500 lavages ». Sans compter le coût pour la collectivité, avec un prix à 6 € l'unité, soit trois fois plus cher qu'une assiette en porcelaine. Enfin, l'argument sur la légèreté des assiettes qui permettrait de réduire la pénibilité du travail des agents « n'est qu'un miroir aux alouettes pour ne pas régler les vraies questions de souffrance au travail ».

### L'ACTION DE LA FCPE

## EFFET BOULE DE NEIGE

Multipliant les réunions d'information, alertant les médias, s'adjoignant le soutien de scientifiques, le collectif « Pour une cantine sans plastique » compte des parents-relais dans 100 écoles de Bordeaux, 600 followers sur sa page Facebook, et une pétition de 3 000 signatures. Il a été associé par la mairie à des tests réalisés cet automne sur des assiettes en usage depuis 2 ans et à un groupe de travail avec le conseil régional. Cette mobilisation, devancée par le Projet cantine de Strasbourg, a essaimé dans d'autres villes. Strasbourg et Montpellier ont renoncé à l'usage de barquettes en plastique. A Nantes et à Montrouge, des comités se sont tout récemment formés.

# Nos actions

Dès la rentrée, la FCPE prépare les élections des représentants des parents d'élèves, **temps fort de l'année scolaire.**



NATIONAL

## Élections scolaires : le décompte a commencé

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **J'** ai réussi à faire perdurer le conseil local FCPE à mon arrivée au lycée, notamment parce qu'il a fallu se battre pour que le poste de chef de travaux ne soit pas supprimé au sein de l'établissement. J'ai sollicité les parents que j'ai sentis prêts à militer, et ça a marché. Même chose au collège, les parents se sont mobilisés quand il y a eu des projets de fermetures de classe. A l'école primaire, il y a moins de soucis, alors c'est plus difficile de convaincre les parents de monter une liste FCPE, ou même de voter aux élections scolaires ».

Il suffit d'écouter quelques minutes le témoignage d'Élisabeth Lechevallier, présidente du conseil local FCPE du lycée Ferdinand-Buisson à Elbeuf, pour se rendre compte que chaque année, dès la rentrée, les militants FCPE doivent soulever des montagnes pour convaincre les parents d'élèves de participer au scrutin du mois

d'octobre. Une étape pourtant capitale pour légitimer la présence des parents dans les instances de décision de l'éducation nationale.

### Quelques dates clés

« Au lycée, il y a des rendez-vous importants à ne pas manquer pour être en contact avec les parents car ils n'accompagnent plus leurs enfants, poursuit Élisabeth. La campagne électorale commence donc en mars de l'année précédente, avec les journées portes ouvertes. En fin d'année, il existe aussi des temps festifs, comme les journées sportives. Il faut en profiter pour se faire connaître. A la rentrée, il s'agit d'être présents aux dates d'inscription. »

### Collecter les enveloppes

Un vrai travail d'information en amont donc, afin que le temps démocratique ne fasse pas un flop. « Souvent, quand il n'y a

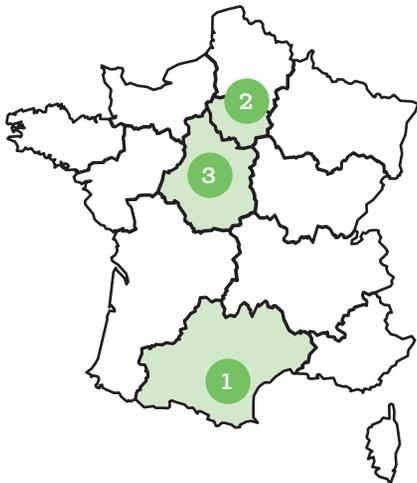
qu'une seule liste, les parents pensent que leur bulletin sera inutile, explique Élisabeth. Or, être élu avec 5% de voix, ça n'a pas de sens. De bons résultats nous renforcent. »

Quand arrive le jour J – cette année, les 13 et 14 octobre –, il faut aussi penser à quantité de détails qui peuvent changer la donne. « Très peu d'adultes viennent au bureau de vote. Sur les suffrages exprimés, 80% proviennent du vote par correspondance, a constaté Élisabeth. Nous avons donc mis en place une collecte des enveloppes dans les salles de classe, car beaucoup de lycéens oublient de nous les déposer ». L'occasion aussi de les sensibiliser à l'engagement...



### EN SAVOIR PLUS :

**Internet** Note de service du 4 juillet 2017 publiée au *Bulletin officiel* du 20 juillet 2017.



2 HAUTS-DE-SEINE

# Une belle victoire pour les parcours artistiques



l'Éducation nationale. Une opportunité intéressante pour les élèves de l'école publique. Et grâce à l'action de la FCPE des Hauts-de-Seine, les jeunes musiciens pourront suivre gratuitement leur cours au conservatoire à la rentrée. En effet, la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a renoncé à appliquer des frais de scolarité aux élèves inscrits dans ces cursus suite au recours en annulation déposé auprès du tribunal administratif de Cergy le 3 avril dernier.

## Jurisprudence

Avec le soutien de la Fédération des usagers du spectacle enseigné (FUSE), des associations de parents des conservatoires de Boulogne Billancourt (APEC CRR Boulogne) et d'Issy les Moulineaux (APEC CRD Issy), la FCPE 92 a dénoncé la mesure du GPSO qui ne respectait pas le principe de gratuité, de nombreuses décisions ayant fait jurisprudence en la matière. Une belle victoire des parents, des usagers, et des citoyens, et une nouvelle avancée pour l'accès de tous les jeunes à la culture artistique dans le cadre de l'école publique !

1 LANGUEDOC-ROUSSILLON

## La FCPE vigilante pour la gratuité du matériel scolaire au lycée



**La ténacité du comité régional FCPE Languedoc-Roussillon a payé,** et le maintien de la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens a été obtenu. Une bonne nouvelle, qui vient en compenser une mauvaise : tous les élèves ne pourront pas bénéficier du dispositif « LoRdi », des ordinateurs portables distribués sous conditions de ressources. A compter de cette rentrée, les PC seront attribués gratuitement uniquement dans les lycées labellisés « numérique » et les lycées professionnels. Pour les autres, une participation régionale sera accordée sur critères. Pour accéder à l'ensemble des aides, la carte jeune région devient le sésame indispensable : [cartejeune.laregion.fr](http://cartejeune.laregion.fr)

**V**ous connaissez les CHAM et les CHAD ? Ce sont les classes à horaires aménagés musique et danse qui ont été créées pour permettre à certains élèves de suivre un enseignement général et un enseignement musical ou chorégraphique ; l'enseignement artistique de ces classes étant dispensé avec le concours des conservatoires dans le cadre d'un cursus encadré par



3 EURE-ET-LOIR

## Le collège Jean-Moulin à Chartres ne fermera pas ses portes

100 EUROS

C'est l'aide versée par la région Hauts-de-France aux lycéens primo-entrants via la carte génération. [cartegeneration.hautsdefrance.fr](http://cartegeneration.hautsdefrance.fr)

**Sauvé ! En cette nouvelle rentrée, le collège public Jean-Moulin** en centre-ville de Chartres continuera d'accueillir les élèves grâce à la mobilisation de la FCPE d'Eure-et-Loir, des parents d'élèves de l'établissement et de ceux du groupe scolaire de Rechèvres. Après deux ans de bataille, le collectif a obtenu gain de cause, et mis à mal le projet de sectorisation du conseil départemental qui prévoyait le transfert des élèves vers d'autres collèges. Remise en cause de la mixité sociale, difficultés de transports étaient autant de raisons pour refuser cette délibération. Le 27 juin 2017, le tribunal administratif d'Orléans a tranché pour le bien-être des élèves.

**+** EN SAVOIR PLUS : [Internet 28.fcpe-asso.fr](http://Internet.28.fcpe-asso.fr)

# Portrait



**Mathias Triballeau**, 39 ans, père de deux enfants, est président de la FCPE Vendée.

Un engagement placé sous le signe du combat et de l'optimisme.

## “Aider les parents à prendre leur place”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

### Une fibre militante

« Je viens d'un milieu populaire et je dois beaucoup à l'école, explique Mathias Triballeau. Pour moi, il y a deux piliers dans la société qui permettent de pallier les inégalités de départ, ce sont la culture et l'éducation. J'ai la chance de travailler dans le domaine culturel (en tant que chargé de production et régisseur général dans le spectacle vivant), il me paraissait important de m'investir aussi pour l'école ! » Des convictions ancrées et un souci de l'intérêt commun ; voilà ce qui a amené ce natif de la Roche-sur-Yon vers la FCPE.

Pourtant, il n'a pas franchi le pas immédiatement. « Dès l'entrée à l'école de mes enfants ; Yarah et Pablo, aujourd'hui âgés de 8 et 6 ans, je suis devenu représentant des parents d'élèves. Mais au début, je n'étais pas affilié, indique-t-il. Et puis, il y a eu

un problème à l'école : des changements de classe en pleine année scolaire pour pallier un problème d'effectifs... Je me suis tourné avec d'autres parents vers la FCPE pour obtenir un conseil et du soutien. On a eu un très bon accueil, ce qui nous a convaincu de nous engager. »

### Défendre l'école publique

Ainsi, lorsqu'on lui propose de se présenter à la présidence du Conseil départemental des parents d'élèves (CDPE) en novembre dernier, Mathias se lance. « C'est très chronophage, mais c'est passionnant, reconnaît-il. Il y a à la fois un travail de représentation (auprès de la presse, des institutions), une mission d'information et de coordination, mais aussi de veille et d'analyse de l'actualité pour comprendre les dossiers, savoir ce qui se passe aussi bien au niveau national que localement, indique-t-il. En Vendée, l'un de nos combats est de soutenir l'ouverture d'écoles publiques car nous sommes un département touché par une grande dualité public/confessionnel : 66 communes du département sont encore sans école publique. » Sans compter d'autres dossiers brûlants qui occupent les 2 300 militants FCPE, au sein des comités locaux vendéens. Par exemple : l'abaissement des seuils d'ouverture de classe dans le premier degré ou le respect des notifications d'assistants de vie scolaire pour les élèves en situation de handicap.

### Objectif formation

Mais pour cet amoureux du spectacle vivant, présider un CDPE est aussi l'occasion de partager une « autre » aventure humaine et collective. « On fait beaucoup de belles rencontres car de nombreux parents nous sollicitent, au-delà même des adhérents FCPE et au-delà même de l'établissement de nos enfants, dit-il. Cela permet non seulement un échange d'expériences mais une prise de recul sur les situations que l'on peut connaître. » Mathias l'affirme d'ailleurs : la formation des représentants de parents, affiliés ou non, est une priorité, afin de les aider collectivement à prendre leur place dans l'école : « Cela me semble crucial pour comprendre les droits et les devoirs du représentant de parents d'élève, savoir la manière dont on peut intervenir en conseil d'école pour défendre l'intérêt des élèves, et les leviers que l'on peut actionner afin de devenir un contre-pouvoir constructif. » Une façon, aussi, de créer une dynamique et de démontrer l'intérêt de se fédérer...



**EN SAVOIR PLUS :**

**Internet** <http://85.fcpe-asso.fr/>